



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20231215-27_2023-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°27

DATE DE LA CONVOCATION 01/12/2023	L'an deux mille vingt trois Le huit décembre à dix-huit heures et cinquante-cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 01/12/2023	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 7 Absents représentés : 2 Absent : 1 Votants : 9	Étaient présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Isabelle ROBERT - José MATIAS CARVALHO DE MOURA Absents représentés : Olivier MAUGER (pouvoir à Ludovic BAZOT), Laurent RONDEAU (pouvoir à Elizabeth DUFOUR) Absent : Sylvain GUICHARD Secrétaire de séance : José MATIAS CARVALHO DE MOURA Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°27 OBJET : Demande de subvention supplémentaire association foyer rural	En date du 27/11/2023, l’association Foyer Rural a adressé à la mairie une demande de subvention exceptionnelle d’un montant de 500 € (cinq cents euros) dans le but d’organiser le spectacle qui aura lieu le dimanche 17/12/2023 à l’occasion du Noël intergénérationnel. La mairie sera également présente à cet évènement car des colis pour les seniors et des cadeaux pour les enfants seront remis à cette occasion. L’année dernière une subvention exceptionnelle a été attribuée pour un montant de 700 euros. Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : Accepte à l’unanimité le versement de subvention supplémentaire à l’association foyer rural pour un montant de 500 € (cinq cents euros).

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20231215-27_2023-DE

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 15 décembre 2023

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

José MATIAS CARVALHO DE MOURA